

## S'INFORMER

Vous êtes admis à l'Hôpital Henri Mondor dans le service de cardiologie. **L'assistante de service social** vous écoute, vous conseille, vous informe et vous accompagne dans vos différentes démarches sociales.



**L'assistante de service social** travaille en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du réseau amylose, elle a pour missions de favoriser :

- ⇒ Votre accès aux soins (Ouverture de droits auprès de la sécurité sociale...)
- ⇒ Votre accès aux droits (Protection juridique, difficultés quotidiennes, professionnelles...)
- ⇒ Votre orientation en structure sanitaire ou médico-sociale.
- ⇒ L'organisation de votre retour au domicile.

Elle intervient sur les problématiques sociales en lien avec la maladie.

## VOS BESOINS

Une évaluation de vos besoins permet de vous orienter vers différents dispositifs sociaux. **L'assistante de service social** peut répondre à vos interrogations lors d'entretiens individuels (confidentiels) ou lors d'ateliers collectifs mis en place par le réseau Amylose dans le cadre de l'éducation thérapeutique.



Selon votre âge, votre autonomie, votre lieu d'habitation, votre situation familiale et professionnelle, vos ressources, il existe de nombreux dispositifs et différentes aides qui peuvent améliorer votre quotidien ainsi que celui de vos éventuels aidants familiaux et amicaux.



## APRES L'HOSPITALISATION...

Après évaluation de votre situation, peuvent être mis en place :

- Les soins de suite et de rééducation (**SSR**) dans les hôpitaux ou cliniques proches de chez vous, sur prescription médicale.
- Des aides au domicile :
  - ◆ Infirmiers à domicile (Sur prescription médicale).
  - ◆ Kinésithérapeute (Sur prescription médicale).
  - ◆ Auxiliaire de vie.
  - ◆ Aide-ménagère.
  - ◆ Portage de repas.
  - ◆ Télé alarme...
- Un aménagement possible du domicile.

Chacune de ces prestations est partiellement financée par différents organismes tels que :

- La sécurité sociale
- Votre mutuelle
- Le conseil départemental (pour les personnes âgées)
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**)
- La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France (**CRAMIF**)
- La Caisse d'Allocations Familiales (**CAF**)
- Votre caisse de retraite
- L'association française contre l'Amylose
- Diverses associations en ville

# CONTACTS

Pour obtenir une information ou prendre rendez-vous, parlez-en aux soignants ou contactez directement :

L'assistante de service social du centre :

Tel :

Mail :

Ou son secrétariat au :

L'assistante de service social est présente du **lundi au vendredi**.

Elle peut vous rencontrer dans votre chambre ou dans son bureau sur rendez-vous.



## Réseau Amylose

Tampon du Centre :

Votre médecin responsable :

Téléphone du centre

Document élaboré par le Centre de Référence des Amyloses Cardiaques – CHU Henri Mondor - APHP

Pour plus d'informations, consultez notre site web

[www.reseau-amylose.org](http://www.reseau-amylose.org)

Ou notre chaine Youtube :

« [réseau amylose](#) »

## LE SERVICE SOCIAL AU SEIN DU RESEAU AMYLOSE



L'assistante de service social :

